### ■ LA CROISILLE-SUR-BRIANCE

# Une exposition de mobylettes et de solex à voir

es mobylettes et les solex Petit Jean de Sussac! "vintages" seront à l'honneur pour l'exposition de la troisième journée de la Mobylette de La Croisillesur-Briance le dimanche 20 mai toute la journée à la petite salle des fêtes.

Mais pas de "néo-rétro" ici, car ce sont des authentiques modèles construits dans les années d'après-guerre et jusqu'au milieu des années 70 qui sont à redécouvrir ici avec des nombreuses restaurations de qualité pour une bonne part due à Jacques de La Croisille et à

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas car pour cette troisième édition,

la « meulemania » de La Croisille est en passe de devenir le rendez-vous régional incontournable des



amoureux de la mobylette, du solex ou du scooter d'an-

Le matin vous trouverez sur place à la salle des fêtes en plus de l'exposition de ces machines parfaitement restaurées, une bourse aux pièces détachées, et de la restauration sur place avec repas le midi, et, pour le plaisir, une petite virée le matin autour de La Croisille avant la grande et désormais célèbre « Meulemania » de l'après-midi ou, cette année, plus de 150 participants sont attendus.

#### Conseillers d line Lhomme-L canton d'Eymor Briance de 9 h le désirent

Mairie. Ouve mardi et vendre

SUSSAC

Cadastre. Les nique Bayle, géo afin de procéde et à terme à jou

■ MASLÉC

ACCA. L'Assem mai à 19 h 30, pl l'année écoulée

Permanences permanence en

"l'hospitalité n'

de morale ni

mais une urg

dence d'ouvri

■ LA CROISILLE-SUR-BRIANCE

### Un 8 mai sous le si

a commémoration du 8 mai 1945 à La Croisillesur-Briance a eu lieu avec une importante présence de Crouzillauds et aussi des corps constitués des pompiers et de la gendarmerie et du conseiller départemental Thierry Lafarge.

En ce qui concerne le désastre humanitaire qui accompagne les migrations humaines, le maire Jean-Gérard Didierre profita de cette cérémonie pour rappeler que



**■ NEUVIC-ENTIER** 

## 73 ans après, le souvenir demeure

